

Location

Le loueur propose à la location des instruments de différentes tailles et appartenant à différentes catégories de prix. Les musiciens en herbe peuvent ainsi en changer à mesure qu'ils grandissent ou deviennent plus exigeants.

Les instruments de location sont réparés gratuitement par Dieter lorsque ces réparations sont dues à une usure normale de l'instrument. Tous les deux ans, les cordes sont remplacées.

Afin de vous remercier de votre fidélité, Dieter vous offre une option avantageuse: en cas d'achat d'un instrument loué ou d'achat d'un instrument neuf du même type, vous disposerez d'un avoir égal à 5 % de la totalité des mensualités déjà versées. Cet avoir vous servira d'acompte...

Dieter loue des instruments fabriqués par des marques de renom et il les contrôle minutieusement avant chaque location. Les archets sont réalisés en carbone et offrent la meilleure qualité pour un prix abordable.

CONDITIONS:

- Le prix de la location comprend: l'instrument, son archet et sa housse (ou son étui), un support Kun ainsi que **deux contrôles** techniques par année.
- La résiliation du contrat peut s'effectuer sur simple restitution du matériel. Il n'est pas nécessaire de déposer de préavis.
- Pour les familles (dès le 2^e instrument loué), application de réductions sur les locations.
- L'assurance n'est pas comprise. Le locataire est responsable de l'instrument et de sa restitution en bon état. En cas de détérioration grave ou de perte, des frais correspondants seraient facturés.
- Seul le bris de corde est à votre charge.

TARIFS:

Du violon 1/16 au violon 4/4: dès 25.– par mois

Du violoncelle 1/16 au violoncelle 4/4: dès 52.– par mois

Contrebasse 3/4: dès 80.– par mois